

Mode d'emploi

RAVAS ProLine Touch GMP

**RAVAS Europe BV**

Veilingweg 17
5301 KM Zaltbommel
Pays-Bas

+31 418 515220
www.ravas.com
info@ravas.com

Veuillez noter que ce produit RAVAS est 100 % recyclable, à condition que l'élimination des déchets soit effectuée dans les règles. Vous trouverez plus d'informations sur notre site Internet : www.ravas.com.



Rév. 20260611
Sous réserve d'erreurs d'impression et de modifications du modèle

VEUILLEZ CONSERVER CE MANUEL D'UTILISATION POUR TOUTE CONSULTATION ULTÉRIEURE

Si vous avez des questions concernant la durée et les conditions de la garantie, veuillez contacter votre fournisseur. Nous vous renvoyons également aux conditions générales de vente, qui vous seront envoyées sur simple demande.

Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages ou blessures résultant d'un non-respect des présentes instructions, d'une négligence ou d'une erreur de montage, même si ceux-ci ne sont pas spécifiquement mentionnés dans le manuel d'utilisation.

En raison des améliorations constantes apportées au produit, il est possible que certaines caractéristiques de celui-ci diffèrent de celles décrites dans le mode d'emploi. Par conséquent, ces instructions ne doivent être utilisées qu'à titre indicatif pour l'installation du produit concerné. Ce mode d'emploi a été rédigé avec le plus grand soin, mais le fabricant ne peut être tenu responsable d'éventuelles erreurs ni des conséquences qui en découlent. Le fabricant se réserve tous les droits et le présent manuel, en tout ou en partie, ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit.

SOMMAIRE

1 Avant-propos	5
1.1 Remarques concernant le mode d'emploi	5
1.2 Consignes de sécurité et marquages	5
2 Utilisation conforme	6
2.1 Généralités	6
2.2 Utilisation conforme	6
3 Obligations de l'exploitant	7
4 Montage d'équipements supplémentaires	8
5 Conditions d'utilisation admissibles	9
5.1 Conditions générales d'utilisation	9
5.2 Conditions d'utilisation du système de pesage.....	9
6 Description	10
6.1 Description du véhicule	10
7 Description des modules et des fonctions.....	11
7.1 Aperçu	11
8 Caractéristiques techniques.....	12
8.1 Caractéristiques du transpalette :	12
8.2 Affichage du poids de la balance :	12
8.3 Écart du système de pesage.....	13
8.4 Imprimante matricielle :	13
8.5 Poids :	13
8.6 Dimensions :	14
8.7 Batterie :	15
8.8 Pneumatiques :	15
8.9 Conditions d'utilisation :	15
9 Transport :	16
10 Première mise en service :	17
11 Remplacement / recharge de la batterie :	18
11.1 Consignes de sécurité relatives à l'utilisation des batteries rechargeables :	18
12 Utilisation	19
12.1 Consignes de sécurité pour l'utilisation du chariot de manutention	19
12.2 Zone de danger.....	19
12.3 Description	20
12.4 Prise en charge et transport de charges	21
12.5 Imprimante matricielle.....	21

13 Dépannage :	23
14 Entretien et inspection	24
15 Mise hors service du transpalette manuel avec balance	26
16 Contrôle de sécurité périodique et après des événements exceptionnels	27
17 Pièces de rechange	28
18 Mise hors service définitive, élimination	29

1 Avant-propos

1.1 Remarques concernant le mode d'emploi

Pour utiliser le chariot de manutention en toute sécurité, il est nécessaire de disposer des connaissances fournies par le présent MANUEL D'UTILISATION ORIGINAL. Les informations sont présentées sous une forme concise et claire.

Ce manuel d'utilisation peut documenter différentes variantes de chariots de manutention. Lors de l'utilisation et de la réalisation des travaux de maintenance, il convient de veiller à appliquer la description correspondant au type de chariot de manutention dont vous disposez. Nos appareils font l'objet d'améliorations constantes. Veuillez noter que nous nous réservons le droit d'apporter des modifications à la forme, à l'équipement et à la technologie. Pour cette raison, le contenu de ce mode d'emploi ne permet pas de déduire des caractéristiques spécifiques de l'appareil. Ce mode d'emploi est composé de différentes sections. Il n'y a donc pas de numérotation continue dans le mode d'emploi.

1.2 Consignes de sécurité et marquages

Les consignes de sécurité et les explications importantes sont signalées par les pictogrammes suivants :

Symbole	Explication
	DANGER !
	Montage requis

	ATTENTION Les avertissements signalent la présence d'un danger pouvant entraîner des blessures graves, la mort ou des dommages matériels importants si l'avertissement n'est pas respecté
	ATTENTION La mention « Attention » est utilisée pour signaler la présence d'un danger qui causera ou pourrait causer un risque. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures légères ou des dommages matériels.

2 Utilisation conforme

2.1 Généralités

Le chariot de manutention doit être utilisé, commandé et entretenu conformément aux indications figurant dans le présent manuel d'utilisation. Toute autre utilisation est considérée comme non conforme et peut entraîner des dommages corporels, des dommages au chariot de manutention ou des dommages matériels.

2.2 Utilisation conforme

**ATTENTION :**

La charge maximale admissible et la distance maximale admissible entre les charges sont indiquées sur la plaque signalétique et doivent être respectées. La charge doit reposer entièrement sur le dispositif de levage et être entièrement supportée

Les opérations suivantes sont conformes à l'usage prévu et autorisées :

- Levage et descente de charges.
- Transport de charges abaissées.
- Pesage de charges
- Remplissage de conteneurs soulevés

Les activités suivantes sont interdites :

- Transport et levage de personnes.
- Pousser ou tirer une charge soulevée (>30 cm)
- Prise transversale de marchandises longues.

**ATTENTION :**

Afin de garantir le bon fonctionnement du chariot élévateur équipé d'un système de pesage, il convient de l'utiliser avec soin. Une utilisation inappropriée ou des dommages causés au chariot élévateur ou au système de pesage peuvent entraîner des résultats de mesure erronés.

3 Obligation de l'exploitant

Au sens du présent manuel d'utilisation, on entend par « exploitant » toute personne physique ou morale qui utilise lui-même le chariot de manutention ou pour le compte de laquelle celui-ci est utilisé. Dans des cas particuliers (par exemple, crédit-bail, location), l'exploitant est la personne qui, conformément aux accords contractuels en vigueur conclus entre le propriétaire et l'opérateur du chariot de manutention. L'exploitant doit s'assurer que le chariot de manutention est utilisé uniquement est utilisé conformément à sa destination et que tout danger pour la vie et la santé de l'opérateur ou de tiers est évité. Il convient en outre de veiller au respect des prescriptions en matière de prévention des accidents, des autres règles de sécurité ainsi que des directives d'exploitation, d'entretien et de maintenance. L'exploitant doit s'assurer que tous les opérateurs ont lu et compris.

4 Montage d'équipements supplémentaires

Le montage ou l'installation d'équipements supplémentaires qui interfèrent avec les fonctions du chariot de manutention ou qui complètent ces fonctions n'est autorisé qu'après accord écrit du fabricant. Le cas échéant, une autorisation des autorités locales doit être obtenue et peut avoir une incidence sur les homologations techniques. L'accord des autorités ne remplace toutefois pas l'autorisation du fabricant.

5 Conditions d'utilisation admissibles

5.1 Conditions générales d'utilisation

- Utilisation en milieu industriel et commercial.
- Plage de température admissible : voir « Conditions d'utilisation » à la page 16.
- Utilisation uniquement sur des sols stabilisés, résistants et plats.
- Utilisation uniquement sur des voies de circulation bien visibles et autorisées par l'exploitant.
- La circulation sur des pentes n'est pas autorisée.
- Utilisation dans le trafic semi-public.

5.2 Conditions d'utilisation du système de pesage

1. Le système de pesage a été calibré avant la livraison pour le lieu défini lors de la conclusion du contrat. La gravité dépend du lieu et est définie par des zones de gravité. Si le chariot de manutention doit être utilisé à un autre endroit que celui convenu, un recalibrage du système de pesage est nécessaire. Celui-ci peut être effectué par le fabricant ou le service après-vente du revendeur.

6 Description

L'appareil ne doit être utilisé et entretenu que par du personnel formé. Les afficheurs de la série ProlineTouch offrent tous les avantages du pesage, du comptage et du dosage professionnels dans l'industrie alimentaire et pharmaceutique.

6.1 Description du chariot

Le transpalette est destiné à être utilisé sur un sol plat pour le transport de marchandises. Il peut prendre en charge des palettes à fond ouvert ou des chariots roulants. La capacité de charge nominale est indiquée sur la plaque signalétique ou sur la plaque de capacité de charge Qmax.

Le système de pesage permet de peser des charges, d'additionner les pesées, d'afficher un poids total ou de doser depuis et vers des conteneurs. Si l'option d'impression est activée, les données de pesage actuelles et les données saisies, telles que la date et l'heure, peuvent être imprimées sur l'imprimante intégrée.



ATTENTION pour les systèmes de pesage étalonnés :

La validité de l'étalonnage expire en cas de détérioration du chariot de manutention, d'interventions manuelles sur le fonctionnement des appareils (telles que l'ouverture du boîtier), ainsi qu'en cas de détérioration ou de retrait des vignettes de contrôle.

Les systèmes de pesage soumis à l'étalonnage présentant des écarts hors de la limite d'erreur admissible, dont la date de réétalonnage est dépassée ou dont la validité de l'étalonnage a expiré doivent être mis hors service.

7 Description des composants et du fonctionnement

7.1 Aperçu



1. Timon avec poignée de levage/abaissement
2. Roues directrices
3. Frein de stationnement à pied
4. Dispositif de levage
5. Roulettes pivotantes
6. Affichage de la balance



7. Imprimante
8. Imprimante

Intégré dans la tour :

8 Caractéristiques techniques

Les caractéristiques techniques indiquées sont conformes à la directive allemande « Fiches techniques pour chariots de manutention ». Sous réserve de modifications techniques et d'ajouts.

8.1 Caractéristiques du transpalette :

Capacité nominale :	2 000 kg
Centre de gravité de la charge :	600 mm
Vitesse de descente manuelle avec/sans charge :	max. 90 / 20 mm/s

8.2 Affichage du poids :

Capacité maximale :	1 000 kg
Graduation :	0,1 kg de 0 kg à 1000 kg de charge

Affichage à plusieurs échelonnements en option :

La balance à plusieurs divisions (« balance multi-intervalle ») bascule automatiquement l'affichage vers la plage d'affichage plus fine (division plus petite) dès que la charge passe en dessous d'un certain seuil.

0,1 kg de	0 kg à	200 kg de charge
0,2 kg de	200,2 kg à	400 kg de charge
0,5 kg au-delà de	400,5 kg jusqu'à	2000 kg de charge

Raccordement électrique :	12 VCC, consommation électrique max. 20 VA.
Température de fonctionnement :	-10 °C à +40 °C, humidité relative max. 95 %
Écran et clavier :	Écran TFT couleur 7 pouces (800 x 480 pixels) avec angle de vision large, commande via écran tactile.

8.3 Écart du système de pesage

Dans une plage de température comprise entre -10 et +40 °C, l'écart de pesée maximal est de 0,1 % du poids mesuré.



ATTENTION :

La température ambiante doit rester constante. Les variations de température de courte durée influencent la reproductibilité.

Un courant d'air à peine perceptible agit comme une charge mécanique sur la balance et peut influencer le résultat de la pesée.

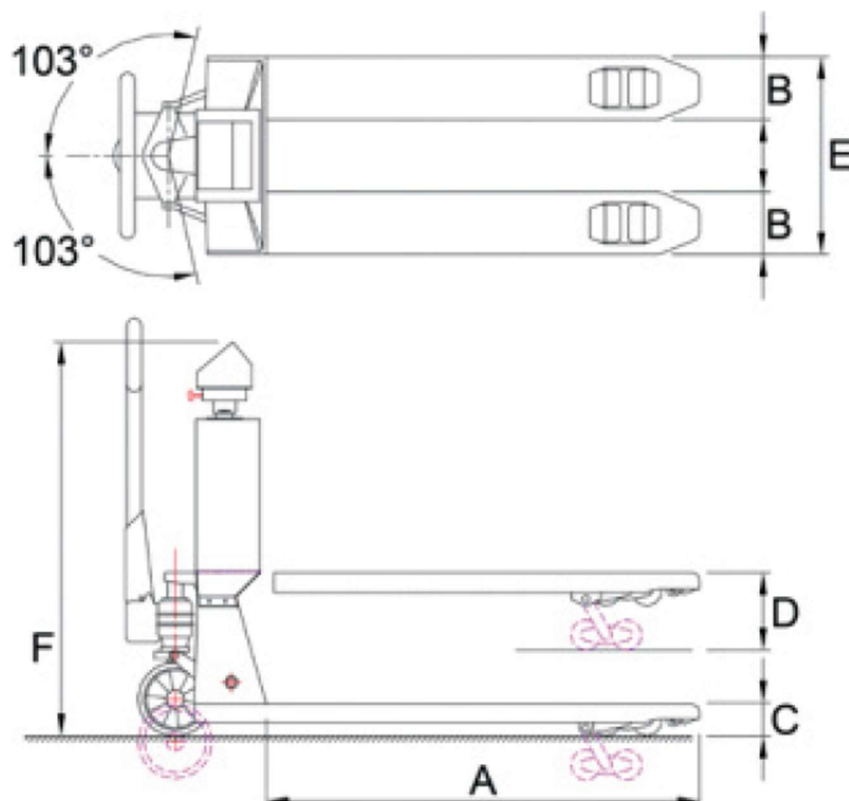
8.4 Imprimante matricielle :

Alimentation électrique :	12 Vcc	
Température de fonctionnement :	-5 à 50 °C	
Dimensions :	8,3 x 8,5 x 4,8 cm	
Poids :	125 g sans rouleau de papier	
Impression :	max. 24 caractères par ligne	
Rouleau de papier :	57 x DN 50 / DN 12 mm	Référence PRP-PAP-RAVAS-57-50-12
Ruban :	noir	Référence RAV-PRP-RIB-RAVAS

8.5 Poids :

Poids à vide : 170 kg

8.6 Dimensions :



A	Longueur de fourche	1150 mm
B	Largeur de fourche	160 mm
C	Hauteur minimale des fourches	90 mm
	Distance minimale	20 mm
D	Hauteur maximale des fourches	205 mm
	Hauteur de levage	120 mm
E	Largeur hors tout	550 mm
F	Hauteur du bord supérieur de l'écran	1225 mm

8.7 Batterie :

Type de batterie :	Batterie au lithium LiFePO4
Tension nominale :	12,8 V
Capacité nominale :	10 Ah
Énergie nominale :	128 Wh
Dimensions :	151 x 65 x 99 mm
Poids :	1,06 kg
Température de charge :	-3 à 60 °C
Température de décharge :	-3 à 60 °C
Température de stockage :	-20 à 45 °C

8.8 Pneumatiques :

Pneus du timon :	Nylon avec roulement en acier inoxydable
Roues de charge :	Nylon simple avec roulement en acier inoxydable

8.9 Conditions d'utilisation :

Température ambiante : -3 à 40 °C



ATTENTION :

Évitez les changements rapides de température, car cela pourrait entraîner la condensation d'humidité dans les composants électroniques. En cas de variations importantes de température, le système de pesage doit être mis hors tension pendant la période d'acclimatation.

Les changements rapides et soudains de température affectent la reproductibilité.

9 Transport :

Une fixation incorrecte du chariot de manutention et du mât de levage pendant le transport peut entraîner des accidents graves. Le chargement ne doit être effectué que par du personnel spécialisé formé à cet effet. Le personnel spécialisé doit avoir reçu une formation sur l'arrimage des charges sur les véhicules routiers et sur l'utilisation des dispositifs d'arrimage. Le dimensionnement et la mise en œuvre corrects des mesures d'arrimage doivent être déterminés au cas par cas. Lors du transport sur un camion ou une remorque, le chariot de manutention doit être arrimé de manière appropriée. Le camion ou la remorque doit être équipé d'anneaux d'arrimage. Immobiliser le chariot de manutention à l'aide de cales ou de cales en bois pour éviter tout mouvement involontaire. N'utiliser que des sangles d'arrimage présentant une résistance nominale suffisante.

10 Première mise en service :

Procédure :

- Vérifier que l'équipement est complet.
- Brancher la batterie
- Allumer l'affichage de la balance (voir le mode d'emploi de l'affichage de la balance)

Le chariot de manutention peut désormais être mis en service conformément aux instructions de mise en service quotidienne.

11 Remplacement / recharge de la batterie :

11.1 Consignes de sécurité relatives à l'utilisation des batteries rechargeables :

Personnel de maintenance

La recharge des batteries rechargeables et le remplacement des batteries doivent être effectués par l'exploitant. Le présent mode d'emploi et les consignes du fabricant de la batterie et de la station de recharge doivent être respectés lors de l'exécution de ces opérations.

Élimination de la batterie

L'élimination des piles n'est autorisée que dans le respect des réglementations nationales en matière de protection de l'environnement ou des lois sur l'élimination des déchets. Il est impératif de suivre les instructions du fabricant concernant l'élimination.



ATTENTION :

Risque d'accident et de blessure lors de la manipulation des piles et des batteries rechargeables.

Les piles et les batteries contiennent des produits chimiques toxiques et corrosifs. Évitez impérativement tout contact.

- Ne pas démonter ni ouvrir de force les piles et les batteries rechargeables.
- Ne pas exposer les piles et les batteries rechargeables à la chaleur, au feu ou au rayonnement direct du soleil.
- Ne pas court-circuiter les piles et les batteries rechargeables. Stocker les piles et les batteries rechargeables de manière à éviter tout court-circuit avec d'autres piles et batteries rechargeables ou des objets métalliques.
- N'utilisez jamais simultanément dans un même appareil des piles ou des batteries de fabricants, de capacités, de tailles ou de types différents.
- En cas de non-respect, il existe un risque d'explosion !
- Consultez immédiatement un médecin en cas d'ingestion d'une pile ou d'une batterie.
- Ne soumettez pas les piles et les batteries rechargeables à des chocs.
- Maintenez les bornes et les contacts des piles propres et secs.
- Si une pile ou une batterie se décharge, évitez tout contact du liquide avec la peau ou les yeux. Si cela se produit, rincez abondamment la zone touchée à l'eau et consultez immédiatement un médecin.
- Conservez les piles et les batteries rechargeables dans un endroit propre et sec, hors de portée des enfants.

12 Utilisation de l'

12.1 Consignes de sécurité pour l'utilisation du chariot de manutention

Permis de conduire

Le chariot de manutention ne doit être utilisé que par des personnes ayant suivi une formation à sa conduite, ayant démontré à l'exploitant ou à son représentant leurs compétences en matière de conduite et de manutention de charges, et ayant été expressément chargées par celui-ci de le conduire ; le cas échéant, les réglementations nationales doivent être respectées.

Droits, obligations et règles de conduite de l'opérateur

L'opérateur doit être informé de ses droits et obligations, formé à l'utilisation du chariot de manutention et familiarisé avec le contenu de ce mode d'emploi. Pour les chariots de manutention utilisés en mode « conducteur accompagnant », le port de chaussures de sécurité est obligatoire pendant l'utilisation.

Interdiction d'utilisation par des personnes non autorisées

L'opérateur est responsable du chariot de manutention pendant toute la durée de son utilisation. L'opérateur doit interdire à toute personne non autorisée de déplacer ou de manœuvrer le chariot de manutention. Il est interdit de transporter ou de soulever des personnes.

Dommages et défauts

Les dommages et autres défauts sur le chariot de manutention ou l'équipement auxiliaire doivent être immédiatement signalés au supérieur hiérarchique. Les chariots de manutention présentant un risque pour la sécurité (par exemple, roues usées ou freins défectueux) ne doivent pas être utilisés tant qu'ils n'ont pas été réparés conformément aux règles.

Réparations

Sans autorisation et sans formation spécifique, l'opérateur n'est pas autorisé à effectuer des réparations ou des modifications sur le chariot de manutention ou sur des équipements tels que des balances. L'opérateur ne doit en aucun cas désactiver ou dérégler les dispositifs de sécurité ou les interrupteurs.

12.2 Zone de danger

Risque d'accident / de blessure dans la zone de danger du chariot de manutention

La zone de danger est la zone dans laquelle des personnes sont exposées à un danger en raison des mouvements de déplacement ou de levage du chariot élévateur, de ses moyens de levage ou de la charge. Cela inclut également la zone pouvant être atteinte par une charge tombante ou un équipement de travail s'abaissant ou tombant.

- Éloigner les personnes non autorisées de la zone de danger.
- En cas de danger pour les personnes, donner un signal d'avertissement à temps.
- Si des personnes non autorisées ne quittent pas la zone de danger malgré l'injonction, immobiliser immédiatement le chariot de manutention.

12.3 Description

12.3.1.1 Levage / abaissement du transpalette

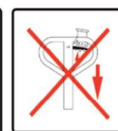


Le timon du transpalette sert également de tige de pompage. Une valve intégrée permet de placer le timon dans la position souhaitée en le déplaçant lentement. Pour soulever la charge, il faut déplacer rapidement le timon. Pour abaisser la charge, l'opérateur tire prudemment sur le levier de déverrouillage du timon, ce qui active cette fonction. La fonction d'abaissement est réglable en continu. La partie supérieure du schéma a été ajoutée pour illustrer les fonctions mentionnées.



ATTENTION :

Il existe un risque de se coincer sous les fourches et les palettes. Assurez-vous que personne ne se trouve à proximité lorsque vous abaissez le chariot élévateur. Lorsque vous manœuvrez le chariot élévateur, placez toujours vos mains en haut de la poignée et utilisez toujours vos deux mains.



ATTENTION :

Garez toujours le transpalette avec les fourches en position la plus basse. Garez toujours le transpalette sur une surface plane afin d'éviter qu'il ne roule accidentellement vers des zones où il pourrait mettre d'autres personnes en danger.

12.3.1.2 Frein de stationnement

En actionnant les leviers de frein situés sur le côté droit, vous pouvez freiner ou immobiliser le chariot élévateur.

En actionnant les leviers de frein situés sur le côté gauche, le frein est desserré.



ATTENTION :

L'usure des pneus peut réduire l'efficacité du freinage. Respecter le plan d'entretien.

12.3.1.3 Affichage de la balance

Voir le mode d'emploi séparé du terminal ProLine Touch Basic pour transpalettes manuels.

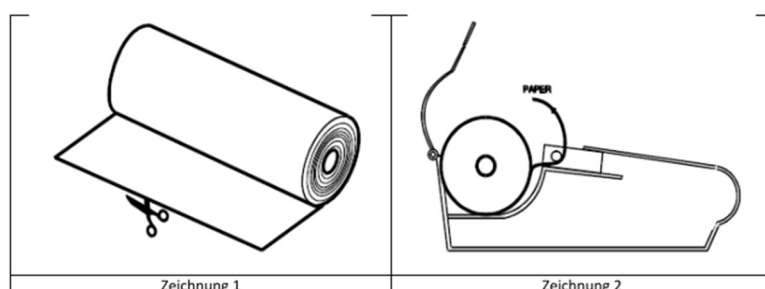
12.4 Prise en charge et transport de charges

Voir le mode d'emploi séparé du terminal ProLine Touch Basic pour transpalettes manuels.

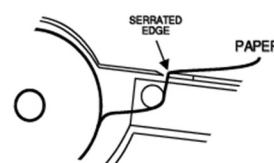
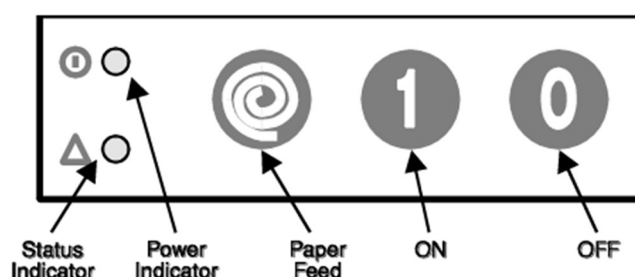
12.5 Imprimante matricielle

Imprimante matricielle externe fixée sur la tour. Afin de consommer le moins d'énergie possible et de préserver ainsi la batterie, l'imprimante n'est alimentée en électricité que pendant le processus d'impression

Changement de papier



- Pour ouvrir le couvercle, appuyez délicatement de chaque côté et tirez-le vers le haut. Ne tirez pas trop fort afin d'éviter tout dommage
- Retirez le papier restant à l'aide du bouton d'avance papier ; **ne tirez pas le papier par l'arrière de l'imprimante !**
- Déroulez quelques centimètres du nouveau rouleau de papier et vérifiez que l'extrémité est bien coupée droit. (voir schéma 1)
- Placez le nouveau rouleau de papier dans son support et refermez le couvercle
- Faites passer le début du papier dans le dispositif d'alimentation jusqu'à ce que vous sentiez une résistance.



- Appuyez sur le bouton d'alimentation papier (Paper Feed) et faites passer le papier à travers le mécanisme de l'imprimante. (voir illustration 2)
- Maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce qu'il y ait suffisamment de papier pour que celui-ci dépasse bien du couvercle.

Remplacement du ruban :

- Pour ouvrir, appuyez délicatement sur le couvercle des deux côtés et tirez-le vers le haut. Ne tirez pas trop fort pour éviter tout dommage.
- Retirez l'ancien ruban en tirant délicatement sur le boîtier en plastique (figure 1).



Figure 1



Figure 2



Figure 3



Figure 4

- Insérez le ruban encreur (figure 2) au même endroit. Assurez-vous que le papier se trouve entre le ruban encreur et le boîtier en plastique. (Figure 3)
- Appuyez délicatement sur le bord supérieur du support de ruban pour le mettre en place (figure 4)

13 Aide au dépannage :

Ce chapitre permet à l'utilisateur de localiser et de résoudre lui-même les pannes simples ou les conséquences d'une mauvaise utilisation. Pour localiser la panne, procédez dans l'ordre des opérations indiquées dans le tableau.

Si, après avoir mis en œuvre les « mesures correctives » suivantes, le chariot de manutention n'a pas pu être remis en état de fonctionnement, veuillez contacter le service après-vente du fabricant. La poursuite du dépannage ne doit être effectuée que par le personnel de service compétent du fabricant. Le fabricant dispose d'un service après-vente spécialement formé à ces tâches.

Afin de pouvoir réagir de manière ciblée et rapide au dysfonctionnement, les informations suivantes sont importantes et utiles pour le service après-vente :

- Numéro de série de l'afficheur de la balance
- Description du défaut
- Emplacement actuel du chariot de manutention.

Impossible de lever :

- Poignée en mauvaise position
- Capacité de charge maximale dépassée
- Valve de neutralisation automatique en mauvaise position

Pas d'affichage de la balance

- Vérifiez l'alimentation électrique et remplacez la batterie si nécessaire
- Voir le mode d'emploi séparé du terminal ProLine Touch Basic pour transpalettes manuels

14 Entretien et inspection



ATTENTION :

Le chariot de manutention est équipé d'une technologie de mesure sensible :

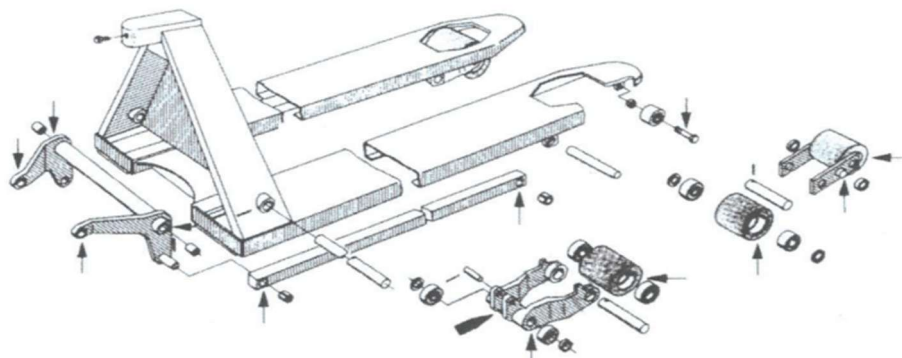
Afin de garantir le bon fonctionnement du chariot élévateur équipé d'un système de pesage, une attention particulière est requise lors de son utilisation. Une manipulation incorrecte ou des dommages causés au chariot élévateur ou au système de pesage peuvent entraîner des résultats de mesure erronés.

Les conditions d'utilisation d'un chariot de manutention ont une influence considérable sur l'usure des composants. En cas d'exigences accrues, les intervalles doivent être raccourcis en conséquence.

	Quotidiennement	Chaque semaine	Mensuel
Nettoyage	x		
Vérifier l'absence de dommages et de fissures	x		
Lubrification		x	
Niveau d'huile, pompe			x
Frein de stationnement	x		
Roues : usure et dommages	x		
Fonction de rappel du timon	x		
Assemblages vissés			x
Lisibilité et exhaustivité de la signalisation et des plaques signalétiques			x
Fonction de levage/fonction d'abaissement			x

Nettoyage :

La fréquence de nettoyage dépend de l'environnement d'utilisation du chariot élévateur. Il est recommandé de déterminer la fréquence de nettoyage en fonction des directives en vigueur dans l'entreprise. Le chariot élévateur peut être nettoyé à l'eau chaude avec un produit de nettoyage pour voiture ou un produit similaire. Après le nettoyage, le chariot doit être essuyé et les pièces mobiles doivent être lubrifiées (voir la section Entretien et lubrification).

Lubrification du châssis :**Attention :****Danger en cas de manipulation incorrecte des huiles**

Les huiles (spray pour chaîne / huile hydraulique) sont inflammables et toxiques.

- Éliminer les huiles usagées conformément à la réglementation. Conserver les huiles usagées en toute sécurité jusqu'à leur élimination conforme
- Ne pas renverser d'huile.
- Éliminez immédiatement les huiles renversées ou qui se sont écoulées à l'aide d'un liant approprié.
- Éliminer le mélange composé de liant et d'huile conformément à la réglementation en vigueur.
- Respectez les dispositions légales relatives à la manipulation des huiles.
- Porter des gants de protection lors de la manipulation d'huiles.
- Ne pas laisser les huiles entrer en contact avec des pièces chaudes du moteur.
- Ne pas fumer lors de la manipulation d'huiles.
- Éviter tout contact et toute ingestion. En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissements, mais consulter immédiatement un médecin.
- Après avoir inhalé des brouillards ou des vapeurs d'huile, assurer un apport d'air frais.
- Si des huiles sont entrées en contact avec la peau, rincer la peau à l'eau.
- Si les huiles sont entrées en contact avec les yeux, rincer les yeux à l'eau et consulter immédiatement un médecin.
- Changer immédiatement les vêtements et les chaussures imprégnés

15 Mise hors service du transpalette manuel avec balance

Si le chariot élévateur à main avec balance est mis hors service pendant plus d'un mois, il doit être entreposé uniquement dans un local sec et à l'abri du gel.

16 Contrôle de sécurité périodique et après des événements exceptionnels

Le chariot de manutention ou le transpalette manuel avec balance doit être contrôlé au moins une fois par an (respecter les réglementations nationales) ou après des événements particuliers par une personne spécialement qualifiée à cet effet. Le fabricant propose un service de contrôle de sécurité effectué par du personnel spécialement formé à cette tâche. Un contrôle complet de l'état technique du chariot de manutention doit être effectué en matière de sécurité contre les accidents. De plus, le chariot de manutention doit être inspecté minutieusement pour détecter d'éventuels dommages. L'exploitant est responsable de la réparation immédiate des défauts.

17 Pièces de rechange

Référence	Désignation
RAV-PTP-A-WH-SL-NYL-STST	Roulette de charge en nylon
RAV-PTP-A-WH-ST-NYL-STST	Roulette de direction en nylon
RAV-PTP-A-REP-STST	Kit de joints pour pompe en acier inoxydable
RAV-PTP-A-PUMP-STST	Pompe hydraulique de levage en acier inoxydable
RAV-PTP-A-HAN-STST	Timon complet en acier inoxydable
RAV-IN-TOUCH-INT	Écran tactile IT8000
RAV-INP-DISPLAY-TOUCH	Module d'écran tactile 7 pouces
RAV-EB-POWERSUPPLY-TOUCH	Carte d'alimentation de l'écran tactile
RAV-SA-HO-SYN-JUNCTION	Boîtier de raccordement pour capteurs de force en plastique
RAV-LC-500-M-1000	Cellule de charge 500 kg étalonnable
RAV-PR-EXT-MX-MCPK6701	Imprimante Martel MCPK6701 gris clair
RAV-PRP-PAP-RAVAS-57-50-12	Rouleau de papier pour imprimante matricielle
RAV-PRP-RIB-RAVAS	Ruban encreur pour imprimante matricielle
RAV-SA-CH-14.6-5A	Chargeur pour batterie Li-Ion 5 Ah
RAV-BA-12.8V-10AH	Batterie 12 V 10 Ah

18 Mise hors service définitive, élimination

La mise hors service définitive et dans les règles de l'art, ainsi que l'élimination du chariot de manutention, doivent être effectuées conformément aux dispositions légales en vigueur dans le pays d'utilisation. Il convient notamment de respecter les dispositions relatives à l'élimination de la batterie, des équipements, ainsi que des composants électroniques et du système électrique. Le démontage du chariot de manutention ne doit être effectué que par des personnes formées, dans le respect de la procédure prescrite par le fabricant.